

## SKIKDA

# Quatre-vingt-quatre familles sans électricité depuis un an

**Quatre-vingt-quatre familles attendent depuis une année leur approvisionnement en énergie électrique. Elles n'habitent pas un hameau oublié du massif de Collo, ni une bourgade enfoncée au fin fond de la daïra de Ben-Azzouz, mais résident à la cité de Merdj-Eddib, juste derrière la cité militaire, dans des logements sociaux attribués en décembre 2003.**

Des correspondances ont été, à maintes reprises, adressées par ces habitants aux autorités locales pour les alerter sur leur situation inadmissible, en vain. L'espoir d'être alimentés en énergie électrique tant attendue s'effrite au fur et à mesure que la météo annonce des vagues de froid. Pour y remédier, les locataires ont sollicité leurs voisins les plus proches pour les fournir en électricité ; de ce fait, une toile d'araignée s'est constituée entre ces 84 logements par la grâce des câbles électriques. "Moi, j'ai ramené de l'énergie électrique de chez ma sœur qui habite à 400 mètres de chez moi", nous dira un locataire dépité. Le retard d'approvisionnement en énergie électrique de ce projet, appelé 96 logements, est dû à un "litige" entre Sonelgaz et le promoteur de l'OPGI. Ce dernier aurait mis...une année pour payer le montant affiché

sur le devis dûment établi par Sonelgaz. La première correspondance adressée par l'EPIC à l'Office public date de juin 2003. Elle ne recevra la réponse qu'en juin 2004. "Et puisque le délai d'option observé qui est de trois mois n'a pas été respecté par le promoteur pour des raisons qui ne nous intéressent pas, nous avons décidé d'annuler les travaux d'installation de nos équipements inhérents à l'alimentation en énergie électrique et qui nous ont coûté la bagatelle de 260 millions de centimes", nous diront le directeur et le chef de service des études et travaux de Sonelgaz.

Sonelgaz aurait été honorée dans ses engagements en juin 2004, pour qui tout ce temps pour débiter l'opération d'alimentation en énergie électrique ? "Nous avons été retardés par les colonnes montantes installées par le promoteur, et qui ne sont pas



conformes aux normes requises. On a émis nos réserves sur ce point, car il y va de la sécurité des biens et des personnes dont nous sommes garants. Alors, on a pris la charge financière d'en installer de nouvelles", nous dira le directeur de Sonelgaz.

Nous apprenons également que la mise en service de l'énergie électrique, dont les travaux furent confiés à Général Engineering, s'achèvera dans trois semaines. "Cette entreprise devait entamer les travaux (vendredi passé), mais elle aurait été retardée par les intempéries survenues ces jours-ci", nous renseigne le chef de service des études et travaux. Joint par téléphone, le DG de l'OPGI nous affirma que le

retard dans le paiement de Sonelgaz est dû au fait que cette dernière "nous a facturé le prix des colonnes montantes une deuxième fois alors qu'on a déjà payé l'entrepreneur qui les a installées". Concernant les réserves émises par Sonelgaz et relatives à ces mêmes colonnes montantes supposées non conformes, notre interlocuteur nous déclara : "Ce n'est pas pour des raisons sécuritaires, mais la Sonelgaz a voulu faire un regroupement de compteurs au rez-de-chaussée afin de faciliter le travail à ses agents".

Gageons que les quatre-vingt-quatre familles auront de la lumière incessamment. **Zaid Zoheir**

## MILA

## La hache de guerre enterrée à la DFEP ?

Deux années d'hostilités et de conflit déclarés, largement répercutés d'ailleurs par la presse écrite locale où la section syndicale du secteur accusait la directrice de wilaya de tous les maux : coupable à ses yeux de mauvaise gestion, de dépassements flagrants de ses prérogatives, de falsifications et d'abus d'autorité contre les syndicalistes, la non-application des accords convenus avec le partenaire social, l'abus de l'utilisation des biens de l'administration à des fins personnelles, la couverture, malgré les dénonciations, de certains directeurs de CFPA d'où l'instauration d'une anarchie préjudiciable au bon fonctionnement de ces établissements, le manque de sérieux dans la prise en charge de quelques dossiers sensibles, la nomination à des postes sensibles de responsables ayant des démêlés avec la justice. Autant d'accusations qui ont incité la tutelle à dépêcher à maintes reprises des commissions d'inspection et le ministre à s'occuper personnellement de ce dossier, en tenant lors de son passage à la wilaya une réunion restreinte avec les principaux antagonistes. Les responsables de la section syndicale n'exigeaient pas moins que le limogeage immédiat et sans conditions de ladite responsable. Ainsi, une plainte pour diffamation et harcèlement a été déposée par la directrice et certains de ses cadres impliqués dans le conflit auprès du tribunal de Mila. Malgré le retrait de la plainte suite à une décision unilatérale, la justice, vu les graves accusations qu'elle juge sans fondement, inflige six mois de prison ferme à l'encontre du premier responsable syndical du secteur. Pour faire face à cette décision, une réunion a été tenue en date du 3 janvier 2005 et ayant regroupé au siège de l'UGTA de Mila les principaux responsables des sections, suit un communiqué virulent qui avait menacé de déclencher une grève de deux jours (23 et 24 janvier) si la tutelle n'intervenait pas pour mettre fin aux fonctions de la directrice. Ne voyant rien venir, les syndicalistes décident de passer à l'acte en mettant à exécution leur menace, une grève qui n'a été suivie que par 7% du personnel dont une bonne partie des vacataires.

L'après-midi de cette même journée a vu une délégation conduite par le premier responsable de l'UGTA de la wilaya, accompagné par un staff élargi, se présenter au bureau de la DFEP. Motif : discuter et pourquoi pas se réconcilier, réunion qui s'est soldée par la rédaction d'un P-V signé par tous les présents. Est-ce la fin d'un conflit latent qui a déstabilisé tout un secteur ? A-t-on décidé d'enterrer définitivement la hache de guerre ? Quel est le sort réservé à la décision de justice condamnant à six mois de prison ferme le responsable syndical ? Des questions qui restent posées.

**A. M'haimoud**

### OUM-TOUB / SUITE AUX CHUTES DE NEIGE

## Un nouveau-né décède, deux blessés et des mechtas isolés

**La daïra d'Oum-Toub, distante du chef-lieu de wilaya de près de 40 km, vit une situation catastrophique engendrée par les fortes intempéries et les chutes de neige qui se sont abattues ces derniers temps.**

On déplore la mort d'un nouveau-né et la blessure de deux personnes dont une femme atteinte d'anémie, à la localité d'Oued-Slimane, où vivent près de 4000 personnes. Cette dernière distante du chef-lieu de commune de près de 15 km est privée de gaz butane, de nourriture et de médicaments, apprend-on de la part de ses habitants, livrés à eux-mêmes lesquels ont décidé de se déplacer jusqu'au chef-lieu de commune pour s'approvisionner. Les mechtas de Ghouza, Ouled Djamaâ, Bouchouk, Barkat, Khmais, Oued Zeram, Oued Barkat où l'on recense près de 10 000 personnes, soit le tiers de la population de cette daïra, seraient isolées. Les moyens dérisoires dont dispose l'APC sont insuffisants pour parer à cette "catastrophe".

Le soutien des autres instances compétentes tarde à venir. Un citoyen qui dit avoir alerté les éléments de la Protection civile s'est vu répondre : "Nous sommes occupés à dégager le CW132 reliant Collo à Oued-Atia". Le tronçon du CW n°07 reliant Oum-Toub à Ain-Kechra fut bloqué à la circulation par une masse de neige dont la hauteur aurait atteint 1,30 m, de même que celui reliant Sidi-Mezghiche à Oum-Toub a été fortement dégradé, selon nos sources. Suite au bilan provisoire établi après quatre jours de fortes intempéries, et jusqu'au moment où nous mettions sous presse, on a enregistré l'effondrement de quelques bâtisses et de dix poulaillers, l'endommagement de près de 1000 oliviers ainsi que la mort de 20 têtes ovines et 1500 poussins. Des chiffres qui ne concernent que la seule daïra d'Oum-Toub et dont l'intervention des services concernés est devenue plus qu'urgente.

**Z. Z.**

## SOUK-AHRAS

## Routes bloquées et accidents

**La vague de froid qui sévit depuis la semaine dernière a été à l'origine d'importantes chutes de neige dans la wilaya de Souk-Ahras, bloquant les principaux axes routiers et isolant certaines localités, causant parfois des accidents, heureusement, sans gravité.**

Ainsi, la RN 16, voie très fréquentée par les automobilistes venant ou allant vers Annaba de Tébessa et Souk-Ahras, était bloquée et il a fallu l'intervention de la Protection civile, samedi, avec des niveleuses et des chasse-neige pour la rouvrir à la circulation, mais il est fort probable qu'elle soit impraticable aujourd'hui, puisque la neige tombe encore et à gros flocons, au moment où nous mettons sous presse.

La circulation sur la RN 82 reliant Ouled-Driss à Bouhadjar (wilaya d'El-Tarf) est interrompue depuis bientôt deux jours malgré l'intervention des services des APC et de la Protection civile, mais la nature reprend le dessus. La RN 81 reliant Taoura à Souk-Ahras est, elle aussi, impraticable, la RN 80 est bloquée au lieu-dit "Kef-Errih" entre Sedrata et Guelma et la route entre Tiffeth et Souk-Ahras est difficilement praticable.

Des accidents dus justement au mauvais temps, ont été signalés, mais fort heureusement, il n'y a pas eu de mort d'homme.

Un camion de l'APC de Souk-Ahras du service de nettoyage a dérapé et percuté un véhicule en stationnement, un véhicule 504 a quitté la route pour finalement s'arrêter sur le bas-côté, le verglas qui

a couvert toute la chaussée à quelques kilomètres de Mechroha en est la cause. Il faut signaler aussi que la Protection civile a réussi à sauver une famille de cinq personnes (la mère et 4 enfants âgés entre 3 et 12 ans) habitant le quartier Laâlaouia : les gaz de combustion ont failli les asphyxier. 7 SDF ont été secourus et hébergés au foyer

pour personnes handicapées et âgées. Par ailleurs, il faut signaler que les citoyens de Souk-Ahras ont été privés de presse pendant trois jours, chaque matin les lecteurs attendent avec impatience les titres de la presse nationale qui n'arrivent pas, alors on se rabat sur Internet pour s'informer.

**M. Rahmani**

## AÏN-M'LILA

## Demande très importante de logements sociaux et offre dérisoire

**L'APC d'Aïn-M'lila a procédé au transfert de presque 14.000 demandes de logements sociaux à la daïra de la même ville. Cette procédure de transfert a été dictée par le fait que c'est désormais à la commission de daïra de procéder à l'attribution des logements sociaux à la place de l'APC.**

Nous apprenons que le nombre de logements sociaux encore disponibles dont l'évaluation définitive n'a pas été communiquée, est relativement insignifiant, selon nos sources, en comparaison avec le nombre des demandes formulées, ce qui annonce que les choses ne seront pas faciles à gérer. D'autre part, pas moins de 359 logements participatifs et 72 locaux commerciaux situés non loin du centre-ville de Aïn-M'lila seront mis à la disposition des

citoyens dans un proche avenir, selon la direction de l'EPLF d'Oum-El-Bouaghi qui précise que l'opération de réalisation a été entamée. Ce sont des constructions en style pavillonnaire avec des logements en F2 et F3 qui seront affectés aux futurs acquéreurs. Pour rappel, pas moins de 222 logements construits à l'ouest de la ville de Aïn-M'lila par le même promoteur ont été livrés il y a quelques mois. Toujours dans ce contexte, nous apprenons que la ville d'Aïn-M'lila a bénéficié d'un quota de 80 logements sociaux pour l'année 2005. Ces 80 logements seront implantés comme suit : 60 à Souahlia et 20 dans le quartier limitrophe de Fouchi. Par ailleurs, la commune d'Aïn-M'lila a bénéficié de 30 logements ruraux et de 5 kilomètres d'électrification rurale en attendant l'initiation d'une opération d'ouverture des pistes pour permettre aux populations rurales de voir l'avenir autrement.

**Nasreddine Bakha**